



MAPCLIM

Expertise - Mise au point - Optimisation

PERMÉABILITÉ DES RÉSEAUX DE DÉSENFUMAGE

Les conduits de désenfumage sont des parties intégrantes et indispensables à tout type de bâtiment : E.R.P. (Établissements Recevant du Public), I.G.H. (Immeuble de Grande Hauteur) et bâtiments industriels. **MAP CLIM** propose un service de contrôle d'étanchéité de conduits de désenfumage. En effet, les réglementations en vigueur liées à la sécurité des bâtiments et, en particulier, des bâtiments de grande hauteur, implique la maîtrise de l'étanchéité de ces conduits.

Quand **l'étanchéité** est synonyme de **sécurité**

Le système de désenfumage mécanique a pour objectif d'extraire les fumées en cas d'incendie afin de faciliter l'évacuation des occupants.

Les conduits de désenfumage font partie intégrante du système car ils véhiculent toutes les fumées. Ces conduits doivent donc répondre à des critères d'étanchéités réglementés afin d'assurer la performance globale du système.



SÉCURITÉ
des biens et des
personnes



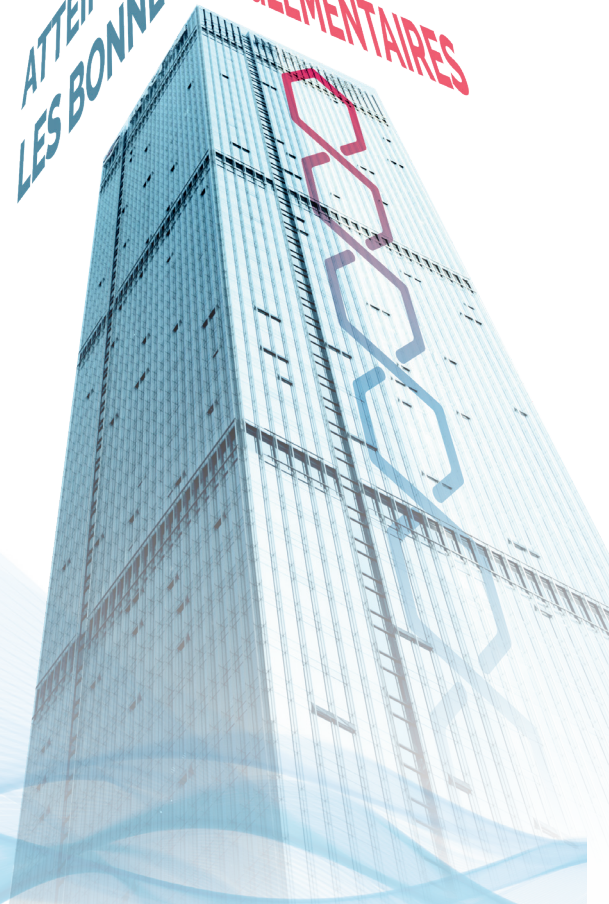
MAINTIEN
des performances



RESPECT
des réglementations



ATTEINDRE
LES BONNES
PERFORMANCES
RÉGLEMENTAIRES



RÉGLEMENTATION

IT 246 : Afin de répondre aux exigences énoncées dans les articles DF, cette instruction technique précise les règles d'exécution du désenfumage en décrivant des solutions permettant d'assurer en début d'incendie :

- > La mise à l'abri des fumées ou le désenfumage des escaliers ;
- > Le désenfumage des circulations horizontales ;
- > Le désenfumage des locaux accessibles au public.

ARRÊTÉ

Arrêté du 30 décembre 2011 portant règlement de sécurité pour la construction des immeubles de grande hauteur et leur protection contre les risques d'incendie et de panique (trémies de désenfumage).

INSTRUCTION TECHNIQUE RELATIVE AU DÉSENFUMAGE DANS LES IMMEUBLES DE GRANDE HAUTEUR - EXTRAITS

Arrêté du 30 décembre 2011

3.3. Caractéristiques des conduits de soufflage et d'extraction

Les conduits sont réalisés en matériaux de catégorie M0 ou A2-s2, d0 et sont stables au feu de degré un quart heure. Les conduits d'amenée d'air sont des conduits de ventilation et assurent un coupe-feu de traversée de degré 120 minutes ou EI 120.

Par contre, les conduits d'évacuation de fumée sont des conduits de désenfumage et essayés avec un feu intérieur. Leur degré de résistance au feu assure un coupe-feu d'une durée de deux heures ou EI 120.

Ces exigences peuvent être assurées par la gaine dans laquelle ils sont placés, à condition qu'ils soient seuls dans cette gaine et que celle-ci présente un degré coupe-feu d'une durée de deux heures ou EI 120.

De plus, ils présentent une étanchéité satisfaisante à l'air. A cet effet, leur débit de fuite total est inférieur à 20 % du débit exigé au niveau le plus défavorisé. Le réseau de désenfumage des circulations horizontales communes comprend au minimum deux conduits d'extraction.

PROTOCOLE ET MÉTHODOLOGIE

Ce protocole a pour objectif de définir la méthode d'essai concernant l'étanchéité des gaines de désenfumage (verticales/horizontales) réalisées en matériaux **A2-s2, d0**.

La méthodologie retenue pour assurer ces tests fait référence à la norme **NF EN 1507** (Conduit aéraulique rectangulaire en tôle - Juin 2006).

Ainsi nous retiendrons de cette norme le point concernant la durée de l'essai qui devra être de **5 minutes par point**.

DESCRIPTIF DU TEST

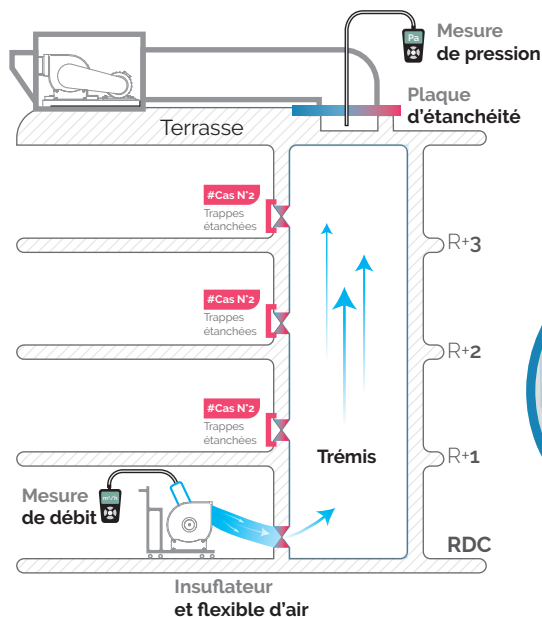
Le principe est de réaliser deux types de tests :

- ⊙ **#1** : test d'étanchéité de la trémie **avec les trappes**
- ⊙ **#2** : test d'étanchéité de la trémie uniquement (**sans prise en compte des trappes**).

Les mesures de débits seront réalisées sous **4 pressions de références**

- ⊙ 200 Pa / 300 Pa / 400 Pa / 500Pa (**Valeurs non contractuelles** - à définir selon la pression de fonctionnement du réseau)

Ces valeurs nous permettront de tracer une courbe de débit de fuite par trémie.



Plaque d'étanchéité



Insuflateur



Une synthèse des résultats est réalisée pour chaque trémie. Ces résultats sont renseignés dans un tableur Excel qui sert de base à la création d'une courbe débit/pression.

Débit de fuite **inférieur à 20%** du débit nominal exigé au niveau le plus défavorisé du réseau

«Une couverture nationale pour être au plus proche de nos clients»

Sud Ouest

33370 Tresses

Île de France

93210 Saint-Denis

Rhône-Alpes

69800 St-Priest

☎ 05 56 86 72 42 | ✉ contact@mapclim.fr

ACCREDITATIONS SPÉCIFIQUES



AGRÉMENTS A/B&C MINISTÈRE DU TRAVAIL
Aération et assainissement des locaux de travail

Suivez notre actualité

<http://mapclim.fr>

